Procédure de prise en charge d'un cas symptomatique à l'Ecole

académie Orléans-Tours

Adulte présentant des symptômes évocateurs

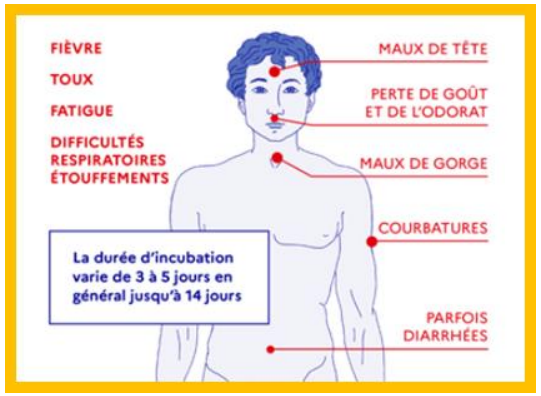

- Isoler la personne dans une pièce dédiée sous surveillance
- Port d'un masque pour la personne et le personnel qui le prend en charge
- Retour sans délai au domicile
- Nettoyage approfondi de la pièce après temps de latence, aération
- Conseils de consultation du médecin traitant, Maintien au domicile
- Respect strict des gestes barrière
- Information du Dasen / chef d'établissement

Appel cellule médicale départementale

- Conseils aux équipes par les personnels de santé EN (nettoyage, gestes barrière, .)
- Recherche par anticipation des cas contact (élèves, personnels)
- Maintien au domicile des cas contact en attente résultat du test, sur avis du médecin EN
- Information du Dasen

Consultation médicale
Prescription d'un Test
Résultat transmis à l' ARS si test positif

Cellules médicales départementales

18 -> 02.38.79.45.15
28 -> 02.38.79.45.30
36 -> 02.38.79.45.63
37 -> 02.38.79.45.90
41 -> 02.38.79.41.31
45 -> 02.38.79.41.77

Test négatif ou non prescrit

- Transmission du résultat du test par la personne à la cellule médicale
- Information des cas contact pour retour possible à l'école

✓ **Retour possible de la personne après guérison selon l'avis du médecin traitant**

Signes de gravité ?

15

Test positif

- Isolement du cas confirmé
- Transmission par la cellule médicale des cas contacts à l'ARS pour organisation et réalisation des tests
- Information par l'établissement des familles et des personnels de la quatorzaine des cas contact
- Fermeture éventuelle de classe ou d'établissement sur avis concerté Dasen-Collectivité-ARS

✓ **Retour possible après guérison selon l'avis du médecin traitant**